



Paris, le 14 décembre 2016

À

Madame Annick GIRARDIN  
Ministre de la Fonction Publique  
80 rue de Lille  
75327 PARIS Cedex 07

Lettre recommandée avec AR

Madame la Ministre,

Nous vous avons interpellé par courrier, le 12 mars 2016, au sujet de l'évolution statutaire et indiciaire de la profession d'infirmier-anesthésiste.

Vous nous avez alors répondu que ce dossier entrait dans les attributions de la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Vous aviez par conséquent transmis le dossier au cabinet de Madame Marisol Touraine.

Il semble qu'aujourd'hui cette évolution revendiquée se discute en concertation interministérielle avec votre cabinet.

Les infirmiers-anesthésistes demandent que la profession soit reclassée à un niveau conforme à son niveau d'étude, son niveau universitaire, ses responsabilités et ses contraintes professionnelles.

Pour information, je vous joins une copie de la lettre que le SNIA a adressée à Mme Touraine au début du mois.

Nous comptons également sur vous pour que notre situation soit enfin régularisée.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Jean-Marc Serrat  
Président du SNIA